



Changeons de point de vue sur l'eau !

ROSELIÈRES EN BAIE DE SOMME (80)

Les roselières : un enjeu pour la plaine maritime picarde

Les roselières constituent un habitat à forte valeur écologique. Ces zones humides sont des lieux d'activités pas toujours compatibles avec leur gestion patrimoniale. En 2010, le Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard a lancé un projet de restauration et de valorisation de ces milieux. Jean-Claude Buisine témoigne...

UN HABITAT SENSIBLE

Depuis le milieu du XX^e siècle, la superficie des roselières diminue surtout du fait de l'abandon de la gestion traditionnelle par fauche. Sur la côte picarde, elles représentent 700 hectares et sont concentrées en zone Natura 2000 au sein de marais chassés. Ces zones humides assurent plusieurs fonctions : ce sont des éléments structurants du paysage, elles jouent le rôle de filtres naturels, elles protègent contre l'érosion, elles sont une ressource pour divers usages socio-économiques, dont la chasse.

On y rencontre une faune variée, et certaines espèces de libellules ou d'oiseaux y sont strictement inféodées. C'est le cas du Butor étoilé, un héron menacé au niveau européen. En 30 ans, la population nicheuse a chuté de 35 à 45 % au plan national et il a fallu mettre en place d'un plan d'action pour maintenir les effectifs. En Picardie, la situation est particulièrement critique puisque la régression est de plus de 90 % des effectifs depuis 1970 ! Les zones humides de la plaine maritime picarde sont devenues progressivement le dernier bastion régional de l'espèce.

UN PROGRAMME D'INTERVENTION SUR LES TERRAINS GÉRÉS PAR LE SYNDICAT MIXTE...

Le Syndicat mixte mène depuis de nombreuses années une politique de conservation et de valorisation des zones humides de la baie de Somme : animation Natura 2000 et des mesures agro-environnementales, plans de gestion, entretien et restauration de marais, récréation de l'estuaire du fleuve Dien... Avec le soutien du Feder, de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et du Conseil général de la Somme, il s'est impliqué dans la préservation des roselières et du Butor étoilé. Le programme d'interventions est basé sur le plan d'action national. Il s'agit de renforcer le réseau de roselières sur les terrains gérés par le Syndicat et d'assurer leur entretien et leur restauration : coupe et dessouchage de ligneux, étrépage, broyage... mais aussi création de dispositifs pour améliorer le fonctionnement hydraulique et création d'une roselière sur une ancienne jachère agricole. Au total le projet vise la restauration de près de 30 hectares de roselières.



« Les projets menés par le Syndicat mixte Baie de Somme sur les milieux naturels de la côte picarde contribuent à faire de ce territoire un exemple de gestion équilibrée et durable ».

Jean-Claude BUISINE,
Président du Syndicat Mixte Baie de Somme
Grand Littoral Picard (Somme)

... ET UNE COLLABORATION AVEC PROPRIÉTAIRES ET USAGERS DES SITES

Il s'agit aussi d'améliorer les connaissances locales sur le Butor, par la réalisation d'un suivi annuel de la population de mâles chanteurs, et la connaissance et la gestion des roselières sur l'ensemble de la côte. Des diagnostics de l'état des roselières communales ou privées sont menés en étroite collaboration avec les propriétaires et usagers des sites afin de définir les actions de gestion à mettre en œuvre.

Animateur des documents d'objectifs Natura 2000, le Syndicat assure aussi la sensibilisation des propriétaires à une bonne gestion hydraulique. Le bon état écologique des roselières et le bon déroulement de la reproduction du Butor étoilé en dépendent !

Roselière en baie de Somme - Côte Picarde : **700 ha**
Projet 2010-2013 : **400 000 € de travaux** dont 70 658 € en 2010
Partenaires techniques et financiers : Agence de l'Eau Artois-Picardie, Feder, Conseil général de la Somme, Conservatoire du littoral



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

www.lesagencesdeleau.fr